

Éléments de corrigé

Dossier 1 – Exploitation d'une documentation

A l'aide de vos connaissances et de l'annexe 1 :

1.1 – Expliquer l'expression « en l'absence de pourvoi ». Que se passerait-il si un pourvoi était formé ?

Il reste encore la possibilité à la SNCF, de se pourvoir en Cassation pour obtenir que l'arrêt soit cassé.

Soit la Cour de cassation rejette le pourvoi (la décision de la CA s'applique), soit elle casse la décision de la CA et renvoie devant une deuxième cour d'appel.

1.2 – Identifier la nature de la responsabilité engagée.

Responsabilité civile contractuelle.

1.3 – Retrouvez dans le texte les 3 éléments qui permettent d'engager la responsabilité de la SNCF.

- La faute : le retard de la SNCF
- Le dommage : l'avocat rate un RDV important
- Le lien de causalité : le RDV raté est dû au retard conséquent de la SNCF

1.4 – Citer trois cas d'exonération sur lesquels la SNCF pourrait s'appuyer pour se dégager sa responsabilité.

- Le cas de force majeure
- La faute du fait d'autrui
- La faute de la victime.

A l'aide de vos connaissances et de l'annexe 2 :

2.1 – Caractériser la stratégie de croissance de Voyages-sncf.com

Stratégie de croissance externe par impartition.

- partenariat avec Microsoft pour le m-commerce (applications iphone....)
- partenariat twitter et facebook
- partenariat avec Karavel-Promovacances
- joint venture avec Expédia

2.2 – Voyages-sncf.com a conclu un partenariat avec Karavel-Promovacances, dégagez les avantages de cet accord.

- Une offre accrue avec 12 000 offres
- Une offre de destinations hors France avec 120 pays nouveaux
- De nouvelles thématiques (plongée, voyages de nocés...)

2.3 - Au travers des différents exemples cités dans l'article, expliquez en quoi voyages-sncf.com améliore sa « qualité de service ». Qu'en pensez-vous ?

(2 points pour la réponse et 1 pour l'opinion du candidat)

- Amélioration de l'accessibilité à l'information m-commerce

BTS VENTES ET PRODUCTIONS TOURISTIQUES et ANIMATION ET GESTION TOURISTIQUE LOCALE	CORRIGE	SESSION 2012
Economie et droit appliqués au tourisme	Code : VPEDA/AOEDAbis	Page : 2/3

- Réactivité par rapport à la concurrence
- Instantanéité de l'information
- Partage de l'information via les réseaux communautaires
- Amélioration de l'offre via les partenariats

Dossier 2 : développement structuré

Introduction

- Phrases d'accroche : le transport, une des composantes de l'offre touristique, préalable indispensable à la consommation touristique...
- Définitions : moyens de transport, activité touristique
- Problématique
- Annonce du plan

Le plan type est fortement induit par l'intitulé du sujet : opportunités / menaces.

1- Le développement des moyens de transports, opportunité pour l'activité touristique.

A – Au niveau de l'offre touristique

- diversification de l'offre (bateaux de croisières, randonnées dans le désert...)
- augmentation de l'offre, baisse des coûts
- effet d'entraînement sur l'économie

B – Au niveau de la demande

- permet de répondre à toutes les attentes : grands voyageurs, seniors, les familles...
- nouveaux territoires accessibles plus facilement et plus rapidement.
- augmentation de la concurrence entraînant une baisse des tarifs

2 – Mais ce développement présente des dangers

A – Pour l'environnement

- externalités négatives
- émission de gaz à effet de serre, pollution sonore...
- mise en danger de certains équilibres naturels
- dénaturations des paysages
- dégradation des sites due à une fréquentation trop importante

B – Pour les clients

- rallongement des temps d'accès
- inconvénients du tourisme de masse
- des infrastructures insuffisantes
- une qualité moindre

Tout argument cohérent sera valorisé.

Conclusion

Synthèse + ouverture

BTS VENTES ET PRODUCTIONS TOURISTIQUES et ANIMATION ET GESTION TOURISTIQUE LOCALE	CORRIGE	SESSION 2012
Economie et droit appliqués au tourisme	Code : VPEDA/AOEDAbis	Page : 3/3